

Plan
« Alzheimer et maladies
apparentées »
2008-2012

1^{er} février 2008

Sommaire

10 MESURES PHARES

6

RESUME DES FINANCEMENTS

7

SYNTHESE DES FINANCEMENTS PAR MESURE

8

AXE I. AMELIORER LA QUALITE DE VIE DES MALADES ET DES AIDANTS

12

Objectif n°1 Apporter un soutien accru aux aidants

13

mesure n°1 Développement et diversification des structures de répit..... 14

mesure n°2 Consolidation des droits et de la formation des aidants..... 16

mesure n°3 Amélioration du suivi sanitaire des aidants naturels..... 18

Objectif n°2 Renforcer la coordination entre tous les intervenants.

19

mesure n°4 Labellisation sur tout le territoire de « portes d'entrée unique » les « Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer » (MAIA) 21

mesure n°5 Mise en place de « coordonnateurs » sur l'ensemble du territoire..... 24

Objectif n°3 Permettre aux personnes atteintes et à leurs proches de choisir le soutien à domicile

26

mesure n°6 Renforcement du soutien à domicile, en favorisant l'intervention de personnels spécialisés 27

mesure n°7 Amélioration du soutien à domicile grâce aux nouvelles technologies..... 29

Objectif n°4 Améliorer l'accès au diagnostic et optimiser le parcours de soins

30

mesure n°8 Elaboration et mise en œuvre d'un dispositif d'annonce et d'accompagnement..... 31

mesure n°9 Expérimentations de nouveaux modes de rémunération pour les professionnels de santé 33

mesure n°10 Création d'une carte d'information « Maladie d'Alzheimer » pour chaque malade..... 34

mesure n°11 Création des consultations mémoire dans les zones non pourvues 36

mesure n°12 Création de « centres mémoire de ressources et de recherche » dans les zones non pourvues..... 37

<i>mesure n°13</i>	<i>Renforcement des consultations mémoire à forte activité.....</i>	<i>38</i>
<i>mesure n°14</i>	<i>Surveillance des accidents iatrogènes médicamenteux.....</i>	<i>39</i>
<i>mesure n°15</i>	<i>Amélioration du bon usage des médicaments.....</i>	<i>41</i>
Objectif n°5	Améliorer l'accueil en établissement pour une meilleure qualité de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer	42
<i>mesure n°16</i>	<i>Création ou identification, au sein des EHPAD, d'unités adaptées pour les patients souffrant de troubles comportementaux</i>	<i>43</i>
<i>mesure n°17</i>	<i>Création d'unités spécialisées au sein des services de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), pour malades atteints d'Alzheimer</i>	<i>46</i>
<i>mesure n°18</i>	<i>Hébergement des malades jeunes.....</i>	<i>48</i>
<i>mesure n°19</i>	<i>Identification d'un « centre national de référence pour les malades Alzheimer jeunes»</i>	<i>49</i>
Objectif n°6	Valoriser les compétences et développer les formations des professionnels	51
<i>mesure n°20</i>	<i>Un plan de développement de métiers et de compétences spécifiques pour la maladie d'Alzheimer</i>	<i>52</i>
AXE II. CONNAITRE POUR AGIR		53
Objectif n°7	Fournir un effort sans précédent pour la recherche	53
<i>mesure n°21</i>	<i>Création d'une fondation de coopération scientifique pour stimuler et coordonner la recherche scientifique.....</i>	<i>54</i>
<i>mesure n°22</i>	<i>Développement de la recherche clinique sur la maladie d'Alzheimer et amélioration de l'évaluation des thérapies non-médicamenteuses</i>	<i>56</i>
<i>mesure n°23</i>	<i>Allocations doctorales et post-doctorales.....</i>	<i>57</i>
<i>mesure n°24</i>	<i>Postes de chefs de clinique assistants et assistants hospitalo-universitaires</i>	<i>58</i>
<i>mesure n°25</i>	<i>Recherche en sciences humaines et sociales.....</i>	<i>59</i>
<i>mesure n°26</i>	<i>Soutien de groupes de recherche sur des approches innovantes</i>	<i>60</i>
<i>mesure n°27</i>	<i>Soutien de groupes de recherche en méthodologie et Sciences Humaines et Sociales</i>	<i>61</i>
<i>mesure n°28</i>	<i>création d'un ventre de recherche sur le traitement automatisé de l'image</i>	<i>62</i>
<i>mesure n°29</i>	<i>Études et suivi dans le temps d'importantes populations de malades (cohortes)</i>	<i>63</i>
<i>mesure n°30</i>	<i>Génotypage à haut débit</i>	<i>64</i>
<i>mesure n°31</i>	<i>Exploitation du séquençage du génome du microcèbe.....</i>	<i>65</i>
<i>mesure n°32</i>	<i>Formation à l'épidémiologie clinique</i>	<i>66</i>
<i>mesure n°33</i>	<i>Développement des liens entre la recherche publique et l'industrie</i>	<i>67</i>

Objectif n°8	Organiser un suivi épidémiologique	68
mesure n°34	Mise en place d'un suivi épidémiologique	69
AXE III. SE MOBILISER POUR UN ENJEU DE SOCIETE		70
Objectif n°9	Informier et sensibiliser le grand public	70
mesure n°35	Mise en place d'un numéro unique et d'un site Internet d'information et d'orientation locale	71
mesure n°36	Tenues d'assises régionales pour accompagner la mise en oeuvre du plan	73
mesure n°37	Connaissance du regard porté sur la maladie.....	74
Objectif n°10	Promouvoir une réflexion et une démarche éthique	75
mesure n°38	Création d'un espace de réflexion éthique sur la maladie d'Alzheimer.....	76
mesure n°39	Lancement d'une réflexion sur le statut juridique de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer en établissement.....	78
mesure n°40	Organisation régulière de rencontres autour de la thématique de l'autonomie de la personne souffrant d'une maladie d'Alzheimer.....	79
mesure n°41	Information des malades et leurs proches sur les protocoles thérapeutiques en cours en France	80
Objectif n°11	Faire de la maladie Alzheimer une priorité européenne.	81
mesure n°42	Inscription de la lutte contre la maladie d'Alzheimer comme priorité de l'Union Européenne lors de la présidence française	82
mesure n°43	Valorisation et promotion de la recherche au plan européen	83
mesure n°44	Tenue d'une conférence européenne à l'automne 2008.....	84

10 mesures phares

...pour améliorer le diagnostic...

Mesure n°8 Elaboration et mise en œuvre d'un **dispositif d'annonce et d'accompagnement**

Mesure n°13 Renforcement des **consultations mémoire** à forte activité

...pour mieux soigner et mieux accompagner...

Mesure n°4 *Labellisation sur tout le territoire de « portes d'entrée unique » les « **Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer** » (MAIA)*

Mesure n°5 Mise en place de « **coordonnateurs** » sur l'ensemble du territoire

Mesure n°6 **Renforcement du soutien à domicile**, en favorisant l'intervention de personnels spécialisés

Mesure n°16 *Création ou identification, au sein des EHPAD, d'unités adaptées pour les patients souffrant de troubles comportementaux*

Mesure n°19 *Identification d'un « centre national de référence pour les malades Alzheimer jeunes »*

...pour aider plus et mieux...

Mesure n°1 *Développement et diversification des **structures de répit***

Mesure n°35 *Mise en place d'un **numéro unique et d'un site Internet** d'information et d'orientation locale*

...pour chercher plus vite...

Mesure n°21 *Création d'une **fondation de coopération scientifique** pour stimuler et coordonner la recherche scientifique*

Résumé des financements

1,6 milliard d'euros sur 5 ans

300 millions d'euros dès 2008

Le volet médico-social plus d'1,2 milliard d'euros

Les dépenses s'élèveront à 254 millions d'euros en 2008.

Le financement est assuré par l'assurance maladie et la Caisse Nationale pour la Solidarité et l'Autonomie.

Le volet sanitaire plus de 200 millions d'euros

Les dépenses sanitaires représenteront 23 millions d'euros en 2008, principalement assurées par l'assurance maladie.

Le volet recherche 200 millions d'euros

La création d'une Fondation de coopération scientifique, permettra de stimuler et coordonner les recherches sur la maladie d'Alzheimer en France, et d'attirer des ressources publiques et privées vers cette thématique.

En 2008 : il est prévu une dépense de 29 millions d'euros (dont une dotation initiale en capital de la Fondation de Coopération Scientifique de 14,4 M€ par l'Etat).

	2008	2009	2010	2011	2012	total des dépenses liées aux mesures
Volet médico-social	254	134	202	274	379	1242
<i>dont fonctionnement</i>	74	134	202	274	379	1062
<i>dont investissement</i>	180					180
Volet sanitaire (hors recherche clinique)	23	44	48	53	59	226
Volet recherche	29	42	38	46	45	201
TOTAL	306	220	288	373	482	1669